Nufarm 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide
Safety Data Sheet

Issue Date: 2017-10-04 Supersedes Date: 2017-05-17 {Reserved}

1. Identification

Product Name: **Nufarm 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide**
PCP Registration No.: **27820**
Refer to the approved product label for handling and use instructions.
Product Type: **Herbicide**

Supplier:
Nufarm Agriculture Inc.
Suite 350, 2618 Hopewell Place NE
Calgary, Alberta, T1Y 7J7, Canada
1-800-868-5444

Telephone Numbers:
24 Hour Emergency Response Number, Chemtrec, 1-800-424-9300.
For medical emergencies, ProPharma Group, 1-877-325-1840.
For product and use information, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

2. Hazard Identification

Classified according to UN GHS Version 5.

Physical Hazards:
None
Health Hazards:

Acute toxicity (Oral)	Category 4
Acute toxicity (Inhalation)	Category 4
Acute toxicity (Dermal)	Category 5
Skin sensitizer	Category 1B

Environmental Hazards:
Hazardous to aquatic environment, acute Category 1
Signal Word:
WARNING
Hazard Statements:
Harmful if swallowed. Harmful if inhaled. May be harmful in contact with skin. May cause an allergic skin reaction. Very toxic to aquatic life.

Precautionary Statements:
May be harmful in contact with skin. Avoid contact with skin, eyes and clothing. After use, wash hands and other exposed skin. Wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants, socks, shoes and chemical-resistant gloves. Rinse gloves before removal. Remove and wash contaminated clothing before reuse.
Avoid breathing spray mist. Use only outdoors or in a well-ventilated area.
Harmful if swallowed. Do not eat, drink or smoke when using this product.
This product contains an active ingredient and petroleum distillates which are toxic to aquatic organisms.

3. Composition / Information on Ingredients

Hazardous Components	CAS No.	Wt. %
2,4-D 2-ethylhexyl ester	1928-43-4	89-94
Chemical Synonyms: 2,4-D 2EH; 2-ethylhexyl (2,4-dichlorophenoxy)acetate		
Distillate petroleum, hydro treated light	64742-47-8	3-4

Other ingredients are considered non-hazardous.

Content as Expressed on Product Label
2,4-D, present as the 2-ethylhexyl ester … 660 g a.e./L

4. First Aid Measures

If swallowed, call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give **any** liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.
If on skin or clothing, take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
If in eyes, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
If inhaled, move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you, when seeking medical attention.

DO NOT induce vomiting. This product contains petroleum distillates. Vomiting may cause aspiration pneumonia. No specific antidote. Employ supportive care. This product may cause mild irritation to the eyes. Overexposure to 2,4-D may cause coughing, burning, dizziness or temporary loss of muscle coordination. Other possible effects of overexposure include fatigue,

muscle weakness or nausea. Treatment should be based on judgement of the physician in response to reactions of the patient. Treat symptomatically.

5. Fire-fighting Measures

Extinguishing Media: Water fog, alcohol foam, carbon dioxide, dry chemical.
Special Firefighting Procedures: Firefighters should wear self-contained breathing apparatus and full protective clothing when fighting chemical fires. Minimize and contain water runoff.
Flash Point:.....>100 C
Conditions of Flammability: ..... Not classed as a combustible liquid, but may burn under fire conditions.
Hazardous Decomposition Products:... Under fire conditions, may produce gases such as hydrogen chloride, nitrogen oxides and carbon oxides.
National Fire Protection Association (NFPA) Hazard Rating:

Rating for this product: Health: 2 **Flammability:** 1 **Reactivity:** 0
Hazards Scale: 0 = Minimal 1 = Slight 2 = Moderate 3 = Serious 4 = Severe

6. Accidental Release Measures

Use safety equipment and procedures appropriate to the size of the spill. Keep unnecessary people away. Avoid runoff to natural waters and sewers. Surround and absorb spills with inert material such as perlite, sawdust, clay granules, vermiculite, sand or dirt. Contain all affected material in a closed, labeled container for proper disposal. Isolate from other waste materials. Clean contaminated area such as hard surfaces with detergent and water, collecting cleaning solution for proper disposal. Large spills to soil or similar surfaces may necessitate removal of top soil.

7. Handling and Storage

Handling: Avoid contact with skin, eyes and clothing. After use, wash hands and other exposed skin. Wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants, socks, shoes and chemical-resistant gloves. Rinse gloves before removal. Remove and wash contaminated clothing before reuse. Do not eat, drink or smoke when using this product.
Storage: Store the container tightly closed away from seeds, fertilizer, plants and foodstuffs. May be stored at any temperature. Shake well before using.

8. Exposure Controls / Personal Protection

Engineering Controls: Use only outdoors or in a well-ventilated area.
Personal Protective Equipment: Coveralls, long-sleeved shirt, long pants, socks, shoes and chemical-resistant gloves. Rinse gloves before removal.
Exposure Guidelines:

Component	TWA*	STEL**	Reference/Note
2,4-D 2-ethylhexyl ester	10 mg/m^3	20 mg/m^3	Adopted limits for 2,4-D

			acid and its esters
Distillate petroleum, hydro treated light	1200 mg/m^3	N/E	Manufacturers recommendation, total hydrocarbon

*Time-weighted Average, 8-hour unless otherwise noted.
**Short Term Exposure Limit
NE = Not Established
Refer to approved product label for additional exposure control guidance.

9. Physical and Chemical Properties

NOTE: Physical data are typical values, but may vary from sample to sample. A typical value should not be construed as a guaranteed analysis or as a specification.

Appearance (physical state, colour, etc.) ..... clear amber liquid
Odour ..... hydrocarbon-like, phenolic
Odour threshold ..... not available
pH ..... 5.0 (1% w/w dilution)
Melting point / Freezing point ..... <-37C (2,4-D 2EH)
Initial boiling point and boiling range ..... >300C (decomposition) (2,4-D 2EH)
Flash point ..... >100C
Evaporation rate ..... not available
Flammability (solids, gases) ..... not applicable
Upper / Lower flammability or explosive limits ... not available
Vapour pressure ..... 4.80×10^{-4} Pa at 25C (2,4-D 2EH)
Vapour density ..... not available
Relative density 1.134
Solubility(ies) ..... product is emulsifiable in water
Partition coefficient: n-octanol/water ..... product is oil soluble
Autoignition temperature ..... not available
Decomposition temperature ..... >300C (2,4-D 2EH)
Viscosity ..... 34.4 cP @ 20C

10. Stability and Reactivity

Reactivity: Not reactive.
Chemical Stability: Stable under normal handling and storage conditions.
Possibility of Hazardous Reactions: Hazardous polymerization will not occur.
Conditions to Avoid: Excessive heat. Do not store near heat or flame.
Incompatible Materials: Avoid contact with strong acidic, basic or oxidizing agents.
Hazardous Decomposition Products: Under fire conditions, may produce gases such as hydrogen chloride, nitrogen oxides and carbon oxides.

11. Toxicological Information

Likely routes of exposure: Inhalation, ingestion, skin and eye contact.
Eye contact: May cause eye irritation, generally of minimal degree. Causes redness and tearing.
Skin contact: May cause an allergic skin reaction. Overexposure by skin absorption may cause symptoms similar to those caused by ingestion.
Ingestion: Harmful if swallowed. May cause dizziness, temporary loss of muscle coordination, nausea, vomiting, abdominal pain, decreased blood pressure, fatigue, muscle weakness, muscle spasms.
Inhalation: Harmful if inhaled. Vapours could cause coughing, burning, headache, dizziness, respiratory irritation and symptoms similar to those from ingestion.
Medical Conditions Aggravated by Exposure: Skin exposure may aggravate preexisting skin conditions. Inhalation of mist may aggravate preexisting respiratory conditions.
Toxicological Data:

Acute oral LD_{50} (mg/kg) ..... 737 (Rat, combined male & female)
Acute dermal LD_{50} (mg/kg) ..... >2000 (Rat, male & female)
Acute inhalation LC_{50} (mg/l) ..... >2.66 (Rat, male & female, 4-hour, nose-only exposure)
Skin corrosion/irritation ..... Tested as slightly irritating to skin (Rabbit)
Serious eye damage/irritation ..... Tested as mildly irritating to the eye (Rabbit)
Respiratory or skin sensitization ... Considered as a contact dermal sensitizer (Guinea pig)
Germ cell mutagenicity ..... *In vitro* and *in vivo* test results indicate 2,4-D is not mutagenic or genotoxic. Products similar to the hydrocarbon component are not considered to be mutagenic.
Carcinogenicity ..... The International Agency for Research on Cancer (IARC) lists exposure to 2,4-D as possibly carcinogenic to humans (Group 2B), based on inadequate evidence in humans and limited evidence in animals. 2,4-D was not carcinogenic to rats or mice in lifetime feeding studies. Products similar to the hydrocarbon component are not considered to be mutagenic and are unlikely to cause tumors.
Reproductive toxicity ..... 2,4-D is not considered a reproductive toxin.

12. Ecological Information

Ecotoxicity:
Data are from laboratory studies conducted on 2,4-D 2-ethylhexyl technical.
Aquatic Invertebrate: 48-Hour EC_{50} (mg/L) ..... 5.2 (*Daphnia*)
Fish: 96-Hour LC_{50} (mg a.e./L) .. 7.2 (Rainbow Trt), >5 (Bluegill), 0.24 (Tidewater Silverside)
Algae: 120-Hour EC_{50} (mg/L) .... >30 (*Selenastrum*), 4.1 (*Navicula)*, 0.23 *(Skeletonema)*
Birds: Oral LD_{50} (mg/kg) ..... 663 (Mallard), Dietary LC_{50} (5-day) >5620 ppm (Mallard, Bobwhite)
Bees: Oral and Contact LD_{50} ..... >100 µg/bee

Persistence and Degradability: In aerobic soil and water, 2,4-D 2EH is rapidly hydrolysed to 2,4-D acid, DT_{50} <1 day. 2,4-D is microbially degraded with typical half-life (ester and acid) of 5 to 10 days. Persistent in anaerobic environments.
Mobility in Soil: Moderate to high mobility potential, but rapidly degraded.

Bioaccumulation Potential: Negligible.

13. Disposal Considerations

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Disposal should be made in accordance with federal, provincial and local regulations.

Do not reuse container for any purpose. If applicable, return container in accordance with return program. If a recyclable container, dispose of at a container collection site. Contact local distributor, dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site, triple or pressure rinse the empty container adding rinsings to spray tank, and make container unsuitable for further use. If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

14. Transport Information

Canadian TDG Description (Road & Rail):
UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S., (2,4-D Ester), Class 9, PG III

Marine pollutant.

Section 1.45.1 of the TDG Regulations provides an exemption from documentation and safety marks only for this product and only when transported by a road or railway vehicle.

United States DOT Description:
< 18 gallons per complete package
Non Regulated – See 49 CFR 173.132(b)(3) & 172.101 Appendix A

≥ 18 but < 119 gallons per complete package
UN 3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (2,4-D Ester), 9, III, RQ

≥ 119 gallons per complete package
UN 3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (2,4-D Ester), 9, III, RQ, Marine Pollutant

15. Regulatory Information

Pest Control Products Act Registration Number: 27820

OPAC Schedule: …. 2

Read the approved label, authorized under the Pest Control Products Act, prior to using or handling the pest control product.

This chemical is a pest control product registered by Health Canada Pest Management Regulatory Agency and is subject to certain labelling requirements under the Pest Control Products Act. These requirements differ from the classification criteria and hazard information required for GHS-consistent safety data sheets. Following is the hazard information required on the pest control product label:

DANGER POISON
POTENTIAL SKIN SENSITIZER
WARNING – SKIN IRRITANT

WHMIS exempt.

16. Other Information

This Safety Data Sheet (SDS) is designed to comply with the Globally Harmonized System (GHS) of classification, and the *Hazardous Products Regulations*.

This SDS provides important health, safety and environmental information for employers, employees, emergency responders and others handling large quantities of the product in activities generally other than product use. The product labeling provides that information specifically for product use as intended.

Company and published information is used in the development of this SDS. The information herein is presented in good faith and believed accurate at the date of publication. However, no warranty, expressed or implied, is given.

Revisions to the last issue: Addition of PMRA guidance info to Section 15.

Issue Date: 2017-10-04 Supersedes Date: 2017-05-17

Nufarm 2,4-D Ester 700 Herbicide Liquide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-10- 04 Remplace la date : 2017-05-17 {Réservé}

1. Identification

Nom du produit : Nufarm **Nufarm 2,4-D Ester 700 Herbicide Liquide**
Numéro d'enregistrement PCP : 27820
Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour la manipulation et l'utilisation des instructions.
Type de produit : **Herbicide**

Fournisseur :
Nufarm Agriculture Inc.
Suite 350, 2618 Hopewell Place NE
Calgary, Alberta, T1Y 7J7, Canada
1-800-868-5444

Numéros de téléphone : Numéro de réponse d'urgence 24 heures, Chemtrec, 1-800-424-9300.
Pour les urgences médicales, ProPharma Group, 1-877-325-1840.
Pour l'information sur les produits et l'utilisation, Nufarm Agriculture Inc.,1-800-868-5444.

2. Identification des risques

Classé selon la version 5 du SGH de l'ONU.

Dangers physiques :
Aucun
Dangers pour la santé :

Irritation de la peau	Catégorie 1B
Toxicité aiguë (Oral)	Catégorie 4
Toxicité aiguë (Dermique)	Catégorie 5
Toxicité aiguë (Inhalation)	Catégorie 4

Dangers environnementaux :
Dangereux pour l'environnement aquatique, aigu. Catégorie 1
Mot Signal :
ATTENTION
Déclarations de danger :
Nocif en cas d'ingestion. Nocif si inhalé. Peut être nocif au contact de la peau. Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Très toxique pour la vie aquatique.

Conseils de prudence :

Peut être nocif au contact de la peau. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
Nocif en cas d'ingestion. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.
Ce produit contient un ingrédient actif et des distillats de pétrole qui sont toxiques pour les organismes aquatiques

3. Composition / Information sur les ingrédients

Composants dangereux	N° CAS	% pondéraux
2,4-D 2-ethylhexyl ester	1928-43-4	89-94
Synonymes chimiques: 2,4-D 2EH; 2-ethylhexyl (2,4-dichlorophenoxy)acetate		
Distillat de pétrole, lumière traitée à l'eau	64742-47-8	3-4

D'autres ingrédients sont considérés comme non dangereux.

Contenu exprimé sur l'étiquette du produit
2,4-D, présent comme 2-ethylhexyl ester … 660 g é.a./L

4. Premiers secours

En cas d'ingestion, appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'être informé par un centre anti-poison ou un médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne faites rien par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de peau ou d'habillement, enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Si les yeux sont ouverts, rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le

traitement.
En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis faites une respiration artificielle, de préférence par bouche à bouche, si possible. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires.

Prenez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire avec vous, lors de la recherche d'un contact médical.

NE PAS faire vomir. Ce produit contient des distillats de pétrole. Les vomissements peuvent causer une pneumonie par aspiration. Pas d'antidote spécifique. Employer des soins de soutien. Ce produit peut causer une légère irritation des yeux. Une surexposition au 2,4-D peut causer de la toux, des brûlures, des étourdissements ou une perte temporaire de la coordination musculaire. D'autres effets possibles de surexposition incluent la fatigue, la faiblesse musculaire ou la nausée. Le traitement doit être basé sur le jugement du médecin en réponse aux réactions du patient. Traiter symptomatiquement.

5. **Mesures de lutte contre l'incendie**

Moyens d'extinction : Brouillard d'eau, mousse d'alcool, dioxyde de carbone, produit chimique sec.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets lorsqu'ils combattent les incendies de produits chimiques. Minimiser et contenir les eaux de ruissellement.
Point d'éclair : ..... >100 C
Conditions d'inflammabilité :.... Non classé comme un liquide combustible, mais peut brûler dans des conditions d'incendie.
Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.
National Fire Protection Association (NFPA) Note de danger :

Évaluation pour ce produit : Santé : 2 Inflammabilité : 1 Réactivité : 0
Échelle des dangers: 0 = Minimum 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Utilisez l'équipement de sécurité et les procédures appropriées à la taille du déversement. Gardez les personnes inutiles loin. Éviter le ruissellement dans les eaux naturelles et les égouts. Entourez et absorvez les déversements avec des matériaux inertes tels que la perlite, la sciure de bois, les granules d'argile, la vermiculite, le sable ou la saleté. Contenir tous les matériaux affectés dans un conteneur fermé et étiqueté pour une élimination appropriée. Isoler d'autres déchets. Nettoyer la zone contaminée, comme les surfaces dures avec du détergent et de l'eau, la collecte de la solution de nettoyage pour une élimination appropriée. Les grands

déversements sur le sol ou des surfaces similaires peuvent nécessiter l'élimination du sol supérieur.

7. Manutention et entreposage

Manutention : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.
Entreposage : Conserver le récipient bien fermé à l'écart des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires. Peut être stocké à n'importe quelle température. Bien agiter avant d'utiliser.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Distillat de pétrole, lumière traitée à l'eau

Contrôles d'ingénierie : Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
Équipement de protection individuelle : Une combinaison, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer.
Lignes directrices pour l'exposition :

Composante	TWA*	STEL**	Référence / Note
2,4-D 2-ethylhexyl ester	10 mg/m^3	20 mg/m^3	Limites adoptées pour 2,4-D acid et ses esters
Distillat de pétrole, lumière traitée	1200 mg/m^3	NE	Recommandation du fabricant, total d'hydrocarbures

* Moyenne pondérée dans le temps, 8 heures, sauf indication contraire.
** Limite d'exposition à court terme
NE = Non établi
Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour obtenir des conseils supplémentaires sur le contrôle de l'exposition

9. Propriétés physiques et chimiques

REMARQUE : Les données physiques sont des valeurs typiques, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Une valeur typique ne doit pas être interprétée comme une analyse garantie ou comme une spécification.

Apparence (état physique, couleur, etc.)..... liquide ambre clair
Odeur..... hydrocarbure, phénolique
Seuil d'odeu.....pas disponible
pH..... 5.0 (1% w/w dilution)
Point de fusion / point de congélation..... <-37C (2,4-D 2EH)
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition..... >300C (decomposition) (2,4-D 2EH)
Point d'éclair.....>100C
Taux d'évaporation...... pas disponible
Inflammabilité (solides, gaz)..... n'est pas applicable
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité.. pas disponible
Pression de vapeur ..... 4.80 x 10^{-4} Pa at 25C (2,4-D 2EH)
Densité de vapeur...... pas disponible
Densité relative..... 1.134
Le produit de la solubilité..... le produit est émulsifiable dans l'eau
Coefficient de partage..... le produit est soluble dans l'huile
La température d'auto-inflammation..... pas disponible
La température de décomposition...... >300C (2,4-D 2EH)
Viscosité ..... 34.4 cP @ 20C

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : non réactif.
Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.
Possibilité de réactions dangereuses : une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter : chaleur excessive. Ne pas entreposer près de la chaleur ou de la flamme.
Matières incompatibles : Éviter le contact avec des agents fortement acides, basiques ou oxydants.
Produits de décomposition dangereux : dans des conditions de feu, peuvent produire des gaz tels que e chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

11. Informations toxicologiques

Voies d'exposition probables : Inhalation, ingestion, contact avec la peau et les yeux.
Contact avec les yeux : Peut causer une irritation des yeux, généralement de degré minime.

Provoque des rougeurs et des déchirures.
Contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée. Une surexposition par absorption cutanée peut provoquer des symptômes similaires à ceux provoqués par l'ingestion.
Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des étourdissements, une perte temporaire de la coordination musculaire, des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales, une diminution de la pression artérielle, de la fatigue, une faiblesse musculaire, des spasmes musculaires.
Inhalation : Nocif par inhalation. Les vapeurs peuvent causer de la toux, des brûlures, des maux de tête, des étourdissements, une irritation des voies respiratoires et des symptômes semblables à ceux de l'ingestion.
Conditions médicales aggravées par l'exposition : l'exposition cutanée peut aggraver les conditions cutanées préexistantes. L'inhalation de brouillard peut aggraver les conditions respiratoires préexistantes.
Données toxicologiques :

DL_{50} aiguë par voie orale (mg / kg).....737 (Rat, mâle et femelle combinés)
DL_{50} dermique aiguë (mg / kg)..... >2000 (Rat, mâle et femelle)
Influence aiguë CL_{50} (mg / l)..... >3.5 (Rat, mâle et femelle, exposition de 4 heures, exposition de nez seulement)
Corrosion / irritation de la peau..... Testé comme légèrement irritant pour la peau (Lapin)
Dommage ou irritation des yeux graves ..... Testé comme légèrement irritant pour pour l'œil (Lapin)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée..... Considéré comme un sensibilisant cutané de contact (cochon d'Inde)
Mutagénicité des cellules germinales ..... les résultats du test, *in vitro* and *in vivo*, indiquent que le 2,4-D n'est pas mutagène ou génotoxique. Les produits similaires au composant hydrocarbure ne sont pas considérés comme mutagènes.
Cancérogénicité ..... Selon le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), l'exposition au 2,4-D pourrait être cancérogène pour l'être humain (groupe 2B), d'après des preuves inadéquates chez l'humain et des preuves limitées chez les animaux. Le 2,4-D n'était pas cancérogène pour les rats et les souris dans les études d'alimentation au cours de la vie. Les produits similaires au composant hydrocarbure ne sont pas considérés comme mutagènes et sont peu susceptibles de provoquer des tumeurs.
Toxicité pour la reproduction .....2,4-D ne devrait pas être une toxine reproductrice.

12. Informations écologiques

Écotoxicité :
Les données proviennent d'études en laboratoire menées sur des produits similaires du 2,4-D 2-

ethylhexyl technical.

Invertébré aquatique : CL_{50} après 48 heure (mg a.e./L)... 5,2 (*Daphnia*)
Poisson : CL_{50} après 96 heures (mg a.e./L)..... 7,2 (Truite arc-en-ciel, >5 (Bluegill), 0.24 (Atlantic Silverside)
Algues : $CE5_{50}$ (mg a.e./L) aprés 120 heures..... >30 (*Selenastrum*), 4.1 (*Navicula)*, 0.23 *(Skeletonema)*
Oiseaux : DL_{50} orale (mg/kg)..... 663 (Colvert), Dietary LC_{50} (5-jour) >5620 ppm (Colvert, Bobwhite)
Abeilles : DL_{50}.....> 100 µg / abeille

Persistance et dégradabilité : Dans le sol et l'eau aérobies, le 2,4-D 2EH est rapidement hydrolysé en acide 2,4-D, DT50 <1 jour. Le 2,4-D est dégradé par voie microbienne avec une demi-vie typique (ester et acide) de 5 à 10 jours. Persistant dans les environnements anaérobies.
Mobilité dans le sol : potentiel de mobilité modéré à élevé, mais rapidement dégradé. Potentiel de bioaccumulation : Négligeable.

13. Considérations relatives à l'élimination

Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés et indésirables, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. L'élimination doit être effectuée conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Ne réutilisez pas le récipient dans un but quelconque. Le cas échéant, renvoyer le contenant conformément au programme de retour. Si un récipient recyclable, jetez-le sur un site de collecte de conteneurs. Contactez un distributeur local, un concessionnaire ou une municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant de prendre le récipient sur le site de collecte, rincer trois fois ou sous pression le contenant vide en ajoutant des rinçages au réservoir de pulvérisation et rendre le récipient inapproprié pour une utilisation ultérieure. S'il n'y a pas de site de collecte de conteneurs dans votre région, jetez le conteneur conformément aux exigences provinciales.

14. Informations relatives au transport

Description canadienne du TMD (route et rail) :
UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S., (2,4-D Ester), classe 9, GE III

Polluant marin.

L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité seulement pour ce produit et seulement lorsqu'il est transporté par un

véhicule routier ou ferroviaire.

Description du DOT des États-Unis :
<18 gallons par paquet complet
Non réglementé - Voir 49 CFR 173.132 (b) (3) et 172.101 Annexe A

≥ 18 mais <119 gallons par paquet complet
No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (2,4-D Ester), 9, III, RQ

≥ 119 gallons par paquet complet
No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (2,4-D Ester), 9, III, RQ, Polluant marin

15. Informations réglementaires

Numéro d'enregistrement de la Loi sur les produits antiparasitaires :..... 27820

Calendrier de l'OPAC : 2

Lire l'étiquette approuvée, en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et assujetti à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Voici les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette du produit antiparasitaire:

DANGER POISON
SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU
AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LA PEAU

SIMDUT exempté.

16. Autres informations

La présente fiche de données de sécurité (SDS) est conçue pour se conformer au Système

mondial de classification harmonisée (SGH) et au *Règlement sur les produits dange*reux.

Ce SDS fournit des informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement pour les employeurs, les employés, les intervenants d'urgence et d'autres qui traitent de grandes quantités du produit dans des activités généralement autres que l'utilisation du produit. L'étiquetage du produit fournit cette information spécifiquement pour l'utilisation du produit comme prévu.

La société et les informations publiées sont utilisées dans le développement de cette SDS. Les informations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et ont été jugées précises à la date de publication. Cependant, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée.

Révisions au dernier numéro : Ajout de l'information d'orientation de l'ARLA à la section 15

Date de publication : 2017-10-04 Remplace Date : 2017-05-17